OXYGEM

LES ACTIVITES ORGANISEES PAR LES ADHÉRENTS

Activités manuelles
- Créations de bijoux
- Pétanque
- Cuisine
- Jeux de sociétés etc
- Mandalas

LES SORTIES EXTERIEURES ORGANISEES PAR LES ADHÉRENTS

- Balades à pied
- Bowling
- Cinéma
- Piscine
- Sorties culturelles
- Visites dans d'autres GEM
- Sorties montagne etc

MOMENTS CONVIVIAUX

Soirées à thèmes
- Repas partagés
- Visionnage de films

ETRE JUSTE LA

- Ecouter
- parler
- rires
- joie d'être là

Comment être adhérent à OXY GEM

- contrat visiteur d'une durée d'un mois avant adhésion (pour être sûr de l'envie de partage!)
- Versement de la cotisation annuelle de 15 euros
- Remise d'une carte d'adhérent par un membre du bureau
- Remise des statuts et du règlement intérieur que vous devrez signer.

Pour chaque activité extérieure, une participation aux frais vous sera demandée pour que chacun puisse contribuer au bon fonctionnement du GEM.

OXYGEM EST FINANCE PAR :
l'Agence Régionale de la Santé de l'Isère
Parrainé par ADVOCACY
partenaires du CISS RA

LES DROITS DE L'ADHERENT

- Etre accueillis et considérés
- Respecter la confidentialité
- Informer de leurs droits et de leurs obligations dans le GEM
- S'impliquer dans la vie du GEM
- Prendre des responsabilités ou se mettre en retrait
- S'exprimer et décider ENSEMBLE

LES OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

- Respecter les règles de vie commune
- Se respecter et être bienveillant nécessaire au vivre ensemble
- Régler une cotisation annuelle
- Etre autant que possible présent aux réunions d'adhérents et statutaires
- S'impliquer selon ses possibilités à l'activité et l'organisation générale du GEM

courriel: oxygem38@gmail.com
Site internet : oxygem38.org
le blog : le blog d'oxygem
portable: 07 81 17 30 94